



STOP AU SILENCE des solutions maintenant !

L'ensemble des agents de la DEVS connaissent de grandes difficultés pour assumer leurs missions. Des dysfonctionnements graves existent, et bien que dénoncés depuis fort longtemps, continuent à aggraver la qualité de service public.

TOUS les cœurs de métiers sont impactés et non seulement les agents en souffrent mais le service rendu au public n'est pas de la qualité que l'on se doit d'attendre d'un tel service.

- **ARS /ATSEM /ENTRETIEN/CONCIERGES** : Ce sont eux qui assurent au quotidien les missions de la ville envers les enfants. Problème commun : manque criant de remplacements. Il est évident que le service rendu par 5 agents n'est pas le même qu'à 2 sachant que le nombre d'enfants est constant voire croissant.
- **CHEFS DE SECTEURS** : Alors qu'ils devraient être sur le terrain à faciliter l'organisation et le travail des chefs de sites, ils croulent sous les tâches administratives.
- **CHEFS DE SITES** : Ils doivent palier aux problèmes de non remplacement des agents sous leurs responsabilités, répondre dans l'urgence aux demandes de leur hiérarchie et attendre bien longtemps des réponses de celle-ci. Le manque de communication avec la hiérarchie leur donne un sentiment d'abandon.
- **DAPS** : Souvent chefs de sites et donc confrontés aux problèmes de ceux-ci, ils sont les interlocuteurs privilégiés des parents d'élèves et des enseignants et sont donc les premiers à devoir assumer les plaintes dues à l'organisation défaillante de ce service. De plus le non remplacement des animateurs les placent quelquefois hors la loi.
- **ANIMATEURS** : Ils sont très nombreux et pourtant ce sont eux qui ont des contrats précaires. Eux non plus ne sont pas remplacés, sont de plus en plus polyvalents et se voient régulièrement dans l'obligation de changer leurs contrats.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale a décidé de proposer aux agents
un mouvement de grève à partir du :

lundi 18 Décembre 2017

Nous demandons :

- **Le remplacement des agents ARS, ATSEM, AGENTS D'ENTRETIEN, CONCIERGES et ANIMATEURS dans un délai de J+1.**
- **La création de postes administratifs.**
- **De VRAIS contrats pour les animateurs.**
- **Une véritable communication interne à mettre en place.**
- **Une information écrite aux chefs de sites afin que les heures de concertation restent des heures de concertation.**
- **Le respect du protocole HACCP les jours de grève: pique-nique pour toutes les écoles.**
- **Pas de PLAGES FIXES de report des congés pour raison d'arrêts maladie, le report à hauteur de cinq semaines quelque soit la période de vacances.**

L'intersyndicale CFDT - CGT - FO - SUD - UNSA